

---

# COMMUNE DE MONTGARDIN

Département des Hautes-Alpes

---

## ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN n°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

### PIECE A : Note introductive



Commune de Montgardin  
Le Village - 05230 Montgardin  
Tel : 04 92 50 37 81/ Mail : [mairiemontgardin@free.fr](mailto:mairiemontgardin@free.fr)  
<http://montgardin.valleedelavance.com/>

# SOMMAIRE



---

1. L'OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE.....	3
2. LE CONTENU DU DOSSIER DE MODIFICATION DU PLU SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE .....	4
3. LA PROCEDURE DE MODIFICATION DU PLU .....	5

# 1. L'OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

---



L'enquête publique porte sur la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Montgardin.

Aucun débat public ni concertation préalable n'a eu lieu pour ce dossier.

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montgardin a été approuvé le 11 octobre 2017, et a été l'objet depuis d'une modification simplifiée le 9 mars 2018.

Pour répondre à diverses problématiques rencontrées dans l'application quotidienne de son PLU, la commune a décidé par délibération du 9 mars 2018, d'engager une procédure de modification de droit commun de son PLU.

L'objectif que poursuit la commune à travers cette modification de droit commun n°1 du PLU est :

- *« D'interdire les installations classées pour la protection de l'environnement qui pourraient engendrer des nuisances sur le voisinage, ou incompatible avec le milieu environnant, à l'exception des installations classées pour la protection de l'environnement situées en zone agricole et en autorisant que les installations classées pour l'environnement qui ne seraient soumises qu'à déclaration »*

## **2. LE CONTENU DU DOSSIER DE MODIFICATION DU PLU SOU MIS À ENQUÊTE PUBLIQUE**

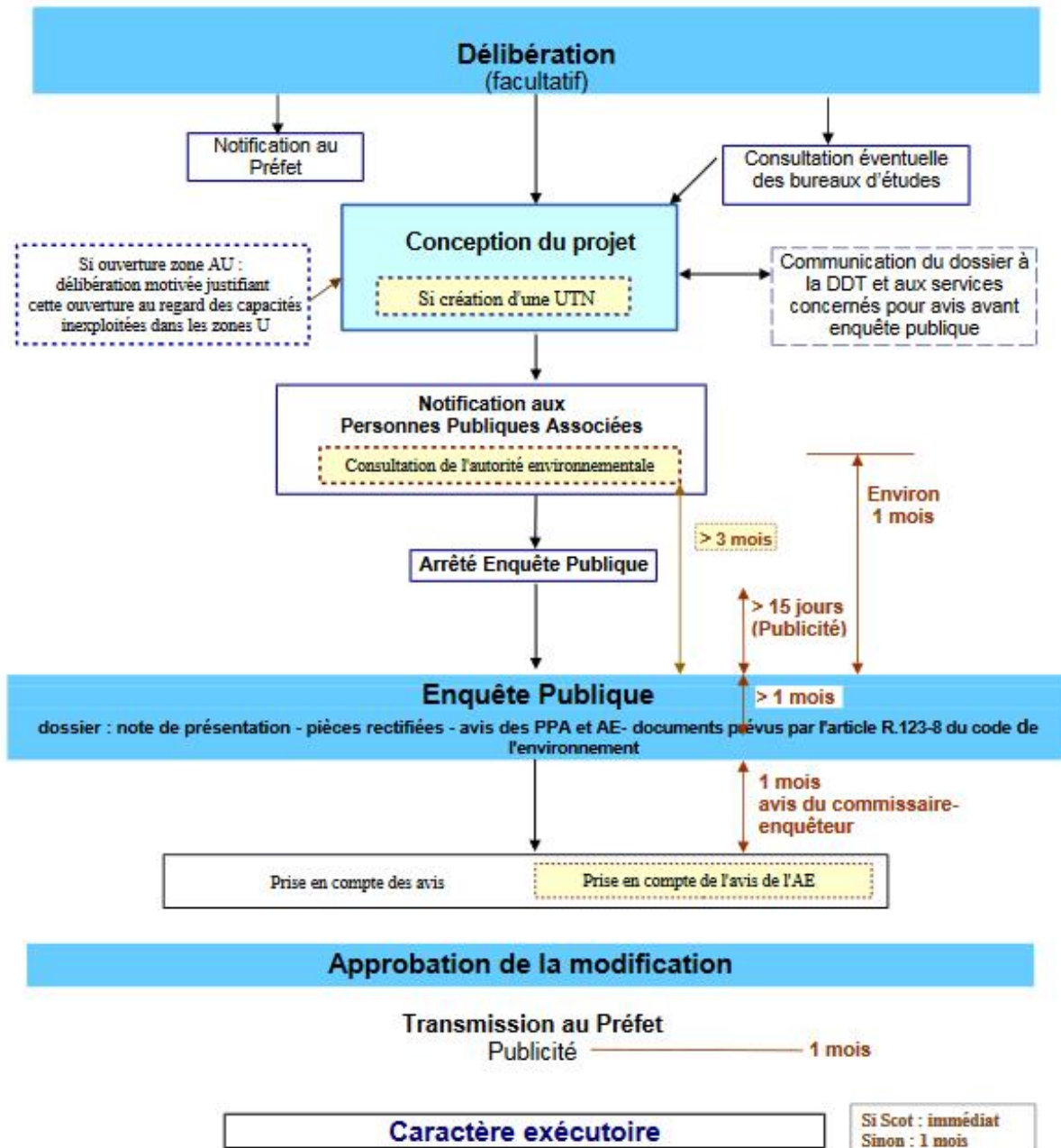
---



Le dossier du projet de modification de droit commun n°1 du PLU présenté à l'enquête publique, comprend les pièces suivantes :

- **PIECE A : LA PRESENTE NOTE INTRODUCTIVE**
- **PIECE B : LES PIECES ADMINISTRATIVES**
  - Pièce n°1 : Délibération de prescription de la modification de droit commun n°1 du PLU ;
  - Pièce n°2 : Courrier de saisine du Président du Tribunal Administratif désignant le commissaire enquêteur ;
  - Pièce n°3 : Mesures de publicité.
- **PIECE C : LE PROJET DE PLU**
  - Pièce n°1 : Rapport de Présentation ;
  - Pièce n°2 : Règlement modifié ;
- **PIECE D : LA MENTION DES TEXTES REGISSANT L'ENQUETE PUBLIQUE**
- **PIECE E : LES AVIS EMIS PAR L'ENSEMBLE DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**
- **PIECE F : REGISTRE D'ENQUETE**
- **PIECE G : AVIS EMIS PAR VOIE ELECTRONIQUE**

### 3. LA PROCEDURE DE MODIFICATION DU PLU



# **DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MONTGARDIN**



## **PIECE A : NOTE INTRODUCTIVE**



**Pièce B : Pièces administratives**



**Pièce C : Le projet de PLU**



**Pièce D : Mention des textes régissant l'enquête publique**



**Pièce E : Avis émis par l'ensemble des Personnes Publiques Associées**



**Pièce F : Registre d'enquête**



**Pièce G : Avis émis par voie électronique**